



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 JUILLET 2011

DELIBERATION RELATIVE A LA VALIDATION D'UNE CONVENTION AVEC LE CROUS

Le 8 juillet 2011, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Patrice BRUN,

- ➔ a validé la convention avec le CROUS pour la restauration des personnels sur la base du maintien de la prestation d'action sociale d'aide au repas de 1,15 euros pour l'ensemble des personnels dont l'indice est inférieur à 466.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 8 juillet 2011.

Nombre de membres présents	16
Nombre de membres représentés	5
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	21
Nombre de votes pour	21
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Patrice BRUN